

tains; or, nous obtenons \$5,500 du gouvernement provincial, tandis que le gouvernement fédéral ne fournit qu'une maigre subvention de rien du tout: \$2,000. Nous devons recueillir le reste par voie de souscription publique dans nos municipalités. Le député d'York-Scarborough (M. Stanbury) connaît fort bien la disette aiguë dans notre région. Je suis sûr qu'il a fait des instances; je n'insinue pas qu'il n'a rien fait. Nous avons là une autre caractéristique de la comédie que joue le parti libéral. Toute la question d'assurance frais médicaux en est une illustration.

Qui devra en supporter le poids? Pas les riches, pas les puissants, pas les gens aisés; on s'adresse aux petites gens, aux malades, à ceux qui ne peuvent obtenir de l'aide et qui en ont désespérément besoin. Ils nous répètent continuellement dans leurs lettres qu'ils sont en faillite et espèrent obtenir notre assistance. Voilà les gens sur qui l'ont fait peser le fardeau.

Je le répète, tout dans cette affaire est amer, triste et minable. Je sais que les vis-à-vis aiment bien rire et frapper leur pupitre lorsque l'opposition lance un appel de ce genre. Je n'escompte pas réellement que les déclarations entendues au cours du débat les fassent changer d'attitude. Je n'espère pas les faire changer d'avis par mes propos: mais je tiens à leur promettre que nous ne pardonnerons pas et que nous n'oublierons leur trahison envers la population canadienne. Vous pouvez rire et frapper vos pupitres tant que vous voudrez, mais nous irons dans toutes les parties du pays faire savoir aux gens à quelle imposture et à quel jeu de façade le parti libéral se livre vraiment, alors qu'il se prétend le parti de la réforme.

M. G. W. Baldwin (Peace-River) Je suis très heureux, monsieur l'Orateur de prendre la parole immédiatement après le député de Danforth (M. Scott), non pas que je partage toutes ses idées, mais parce que je suis ravi qu'il ait dit ces choses. En fait, il me fait penser à un événement fort heureux. Un soir au début de septembre, je me dirigeais vers Peterborough pour y conduire mon garçon à l'école. Je voyais d'étranges présages, bons et mauvais. Le ciel était très lumineux. Il semblait y avoir des étoiles que je n'avais encore jamais vues. Il y avait des étoiles filantes et l'on entendait des bruits étranges. Je croyais vraiment qu'il était arrivé quelque chose. Plus tard, dans la soirée, j'entendis à la radio que quelque chose d'inusité s'était produit: une révolte au sein du parti libéral. Je me suis dit: bon, enfin le parti libéral fait face à une révolte; pas seulement parce qu'il n'y en avait pas eu depuis quelques années, mais

aussi parce que ce parti préconise tellement de choses pouvant susciter une révolte. Si un parti politique avait une chance de se révolter, c'était bien le moment, pensai-je. Comme le député de Danforth (M. Scott) l'a dit ce soir, j'ai cru que les orateurs se succéderaient pour insister sur la nécessité d'agir. Je pensais que les soldats supplanteraient les généraux. Mais nous n'avons rien vu de tout cela. Une réconciliation quelconque a dû se produire, ou ceux qui ont assisté à cette conférence historique ont mystérieusement changé d'avis.

Le député de Danforth a parlé de la belle brigade. Appelons-la comme ça si l'on veut, mais je crois que la belle brigade, au congrès libéral, avait Sharp à sa droite et MacEachen à sa gauche. Cela pourrait expliquer le revirement d'attitude.

Monsieur l'Orateur, j'ai longuement parlé à l'étape de la résolution et ce soir, mes observations seront très brèves. A l'étape de la résolution, j'ai proposé un amendement qui a été déclaré irrecevable. Je n'ai pas l'intention de le représenter, mais je tiens à en dire quelques mots, car je crois avoir fait alors une suggestion très logique au gouvernement qui pourrait maintenant en tirer parti. J'ai dit que cette proposition, ainsi qu'un certain nombre d'autres propositions relatives au bien-être et à l'expansion de notre pays, pourraient fort bien être déferées au Conseil économique du Canada, afin qu'il précise les conséquences économiques, les possibilités et les besoins, après quoi, on pourra établir les priorités et présenter des recommandations.

On s'y est opposé à ce moment-là sous prétexte que le gouvernement ne pouvait pas abdiquer ses responsabilités. Et je le conçois nettement. Toutefois, monsieur l'Orateur, je n'ai jamais laissé entendre pareille chose. Je le comprends fort bien. Toutefois, il m'a paru qu'à cause de la confusion, des doutes et de l'obscurité qui existaient, un point de vue objectif, honnête et dénué d'esprit de parti sur toutes ces questions vaudrait peut-être mieux. On pourrait faire connaître le résultat de l'étude à la Chambre des communes et au gouvernement. Le point de vue ne serait peut-être pas accepté. En fait, il ne pourrait pas l'être, mais la Chambre des communes, le Canada et le gouvernement pourraient tirer parti d'un examen en profondeur dans ce domaine.

Voilà ce que je pensais. Puisqu'il semble maintenant qu'il y aura un long délai entre le moment où le projet de loi sera lu pour la deuxième fois et adopté et le moment où le